



Présidence du FCS : Slovaquie

Présidence de l'OSCE : Italie

**68^e SÉANCE COMMUNE DU FORUM
POUR LA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ
ET DU CONSEIL PERMANENT**

1. Date : mercredi 14 février 2018

Ouverture : 10 h 05
Clôture : 13 h 25

2. Président : Ambassadeur R. Boháč (FCS) (Slovaquie)
Ambassadeur A. Azzoni (CP) (Italie)

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : **DIALOGUE DE SÉCURITÉ : « GOUVERNANCE ET RÉFORME DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ DANS LE CONTEXTE DE L'OSCE – EXEMPLES PROVENANT D'ÉTATS PARTICIPANTS ET MARCHE À SUIVRE POUR L'OSCE »**

– *Exposé du Secrétaire général*

– *Exposé de la Directrice du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH)*

– *Exposé du Chef de la Mission de l'OSCE en Serbie*

– *Exposé de l'Ambassadeur V. Norov, Directeur de l'Institut des études stratégiques et régionales, placé sous l'égide du Président de la République d'Ouzbékistan*

– *Exposé de M. A. Zouev, Sous-Secrétaire général de l'ONU à l'état de droit et aux institutions chargées de la sécurité au Département des opérations de maintien de la paix (DOMP) et Coprésident de l'Équipe spéciale interinstitutions de l'ONU pour la réforme du secteur de la sécurité*

- *Exposé de l’Ambassadeur M. Mlynár, Représentant permanent de la République slovaque auprès des Nations Unies à New York*

Président (CP), Président (FCS), Secrétaire général (FSC-PC.GAL/3/18 OSCE+), Directrice du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l’homme (FSC-PC.GAL/2/18 OSCE+), Chef de la Mission de l’OSCE en Serbie (FSC-PC.FR/2/18 OSCE+), M. V. Norov (FSC-PC.DEL/3/18 OSCE+), M. A. Zouev, M. M. Mlynár, Suisse (FSC-PC.DEL/5/18 OSCE+), États-Unis d’Amérique (FSC-PC.DEL/4/18), Bulgarie-Union européenne (l’Albanie, l’ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d’association et pays candidat potentiel ; l’Islande et le Liechtenstein, pays de l’Association européenne de libre-échange, membres de l’Espace économique européen ; ainsi que l’Andorre, la Géorgie, la Moldavie et l’Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (FSC-PC.DEL/1/18), Norvège (FSC-PC.DEL/6/18), Autriche, Coordonnateur des projets de l’OSCE en Ukraine, Azerbaïdjan (FSC-PC.DEL/2/18 OSCE+), Kirghizistan, Chef du Bureau du programme de l’OSCE à Bichkek (FSC-PC.FR/1/18), Serbie (FSC-PC.DEL/7/18 OSCE+), Slovénie, Arménie, Canada, Fédération de Russie, Allemagne, Afghanistan (partenaire pour la coopération), Assemblée parlementaire de l’OSCE

Point 2 de l’ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Cours de formation sur la maîtrise des armements, le désarmement et la non-prolifération, lancé en ligne le 29 janvier 2018* : Coordonnateur du FCS pour les questions relatives à la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies (Italie) (annexe)
- b) *Réponse à un exposé fait au nom du Ministère biélorusse de la défense à la 875^e séance plénière du FCS, tenue le 31 janvier 2018* : Pologne, Biélorussie

4. Prochaine séance :

À annoncer



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Forum pour la coopération en matière de sécurité
Conseil permanent**

FSC-PC.JOUR/55
14 February 2018
Annex

FRENCH
Original: ENGLISH

68^e séance commune du FCS et du CP
Journal n° 55 du FCS et du CP, point 2 a) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DU COORDONNATEUR DU FCS POUR LES QUESTIONS RELATIVES À LA RÉOLUTION 1325 DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU (ITALIE)

J'aimerais vous informer que le cours de formation portant sur la maîtrise des armements, le désarmement et la non-prolifération, s'adressant aux jeunes administrateurs, aux femmes en particulier, des États participants de l'OSCE et des partenaires pour la coopération, a démarré le 29 janvier par une première partie de formation en ligne qui a duré une semaine.

Le cours présentiel se tient cette semaine à Vienne et sera suivi de sept semaines de formation en ligne. L'objectif de ce cours est de susciter chez les jeunes administrateurs, les femmes en particulier, une prise de conscience, une compréhension et une motivation accrues en rapport avec différents aspects pédagogiques, conceptuels et analytiques de la question de la maîtrise des armements, du désarmement et de la non-prolifération, en se concentrant sur l'OSCE et ses instruments pertinents.

Plus de huit cent personnes de partout dans le monde se sont inscrites pour participer à ce programme de formation. À l'issue du processus de sélection et grâce à la Bourse de l'OSCE pour la paix et la sécurité, 70 participants ont été retenus pour suivre le programme de formation et 50 d'entre eux pour participer au cours à Vienne. Cela montre clairement l'intérêt et la motivation qui animent ces jeunes administrateurs désireux d'approfondir leurs connaissances et leurs compétences analytiques dans le domaine de la prévention et du règlement des conflits par la maîtrise des armements, le désarmement et la non-prolifération.

Les participants viennent des États participants suivants : Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Biélorussie, Bulgarie, Canada, Croatie, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Géorgie, Hongrie, Irlande, Italie, Kazakhstan, Kirghizistan, ex-République yougoslave de Macédoine, Moldavie, Mongolie, Monténégro, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Suisse, Tadjikistan, Turkménistan, Turquie et Ukraine ; ils viennent aussi, parmi les partenaires pour la coopération, d'Afghanistan, d'Algérie, d'Israël et de Tunisie.

La formation donnera aux participants une orientation générale dans les questions politico-militaires et la prévention des conflits par la maîtrise des armes et les mesures de confiance et de sécurité ; elle les sensibilisera aux questions de désarmement et de

non-prolifération dans l'espace de l'OSCE et leur permettra aussi de mieux comprendre ces questions. Pendant la semaine, les participants étudieront le rôle que jouent les différentes institutions dans ce domaine et les rapports qui existent entre le désarmement et le développement; ils se familiariseront en outre avec différentes technologies liées aux activités de désarmement et de non-prolifération qui pourraient être utilisées à des fins pacifiques. Ils examineront aussi des questions liées aux armes conventionnelles, en particulier le trafic illicite des armes légères et de petit calibre en rapport avec la maîtrise des armements. Ils seront informés sur les engagements énoncés dans les documents de l'OSCE sur les armes légères et de petit calibre (ALPC) et sur les stocks de munitions conventionnelles (SMC) ainsi que sur les efforts de l'OSCE visant à réduire et à prévenir l'accumulation excessive et déstabilisatrice et la dissémination incontrôlée d'ALPC.

Conformément à la Décision n° 10/17 du Conseil ministériel (MC.DEC/10/17/Corr.1) sur les ALPC et les SMC, les participants examineront comment la prolifération d'armes et les conflits eux-mêmes ont un impact différent sur les femmes et sur les hommes et ils auront une meilleure perception du rôle que les femmes jouent dans le désarmement et la non-prolifération, en étudiant en particulier l'impact que l'accumulation excessive et déstabilisatrice et la dissémination incontrôlée d'ALPC et de SMC ont sur les femmes et les enfants.

Durant le programme de formation, les participants apprendront à mieux connaître et comprendre les composantes fondamentales des activités visant à assurer la paix et la sécurité. Cette formation sera déterminante pour leur travail et contribuera à l'égalité des chances en vue de la participation des femmes aux processus de définition, de planification et de mise en œuvre des politiques dans le domaine de la maîtrise des armements, du désarmement et de la non-prolifération.

Je vous demanderais de bien vouloir joindre la présente déclaration au journal de ce jour.

Merci.